



CATALOGUE

des salles municipales

DE PORTET-SUR-GARONNE

UNE VILLE
POUR TOUS



La ville de Portet-sur-Garonne met à la disposition des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarées et légalement constituées, des écoles et du collège, des syndicats, et des autres organismes publics ou privés dotés de la personnalité morale, des salles et équipements municipaux.

*Ces salles ne sont ni prêtées, ni louées aux particuliers.**

**Cas particulier pour les familles endeuillées.*

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Salle du Confluent | 03 |
| Salle Angèle del Rio Bettini | 05 |
| Salle de réunion de la Maison de Quartier du Récébédou | 07 |
| Salle Saintonge | 9 |
| Salle de réunion de l'annexe Pierre de Coubertin | 11 |
| Informations pratiques | 13 |

Salle du Confluent

6 Rue de l'Hôtel de Ville
31120 Portet-sur-Garonne

Taille : 720 m²

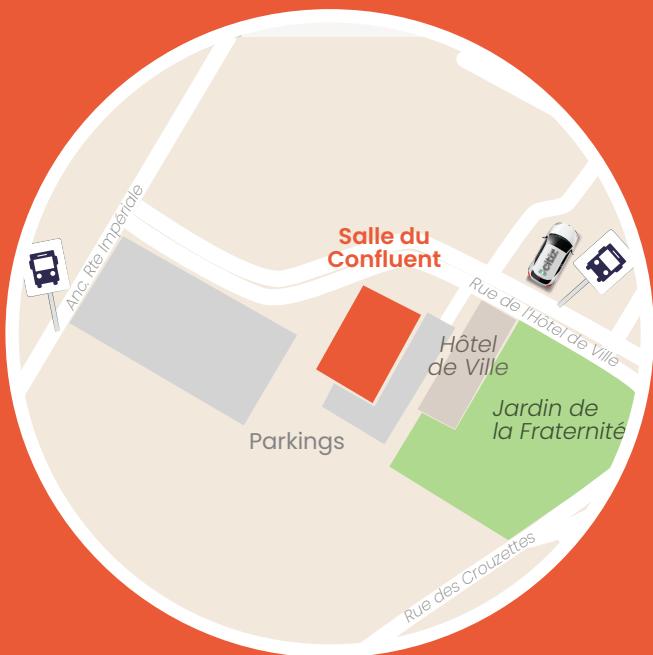
Nombre de personnes : 690 publics + 10 personnels
(700 places assises et 2200 debout)

Configurations possible : 13

Parking 1 : 50 places (dont 2 PMR)*

Parking 2 : 55 places (dont 1 PMR)*

Parking vélo : 2 places (parking 2)



*Le parking 1 est situé derrière la salle du Confluent. Le parking 2 est situé derrière l'Hôtel de Ville. Pour toutes les occupations ayant lieu en semaine entre 8h et 18h et le samedi entre 8h et 12h vous devez privilégier le parking 1 et non le parking 2 qui est réservé pour les usagers de l'Hôtel de Ville. En complément, durant l'occupation de la salle, il vous sera demandé de placer une personne à l'entrée du parking de l'Hôtel de ville afin de gérer son accès. Pour les dimanches et jours fériés, la totalité des parkings est utilisable.

Équipements à disposition

- Scène de 108 m² et arrière scène
- 650 chaises
- 40 tables + 2 chariots
- Tables + tréteaux (à la demande)
- Sonorisation et lumière
- Écran et vidéoprojecteur
- Deux loges avec douche
- Espace traiteur (réfrigérateur, plan de travail)
- 8 sanitaires (dont 2 PMR)
- Comptoir d'accueil
- Bar
- Vestiaire avec 3 portants mobiles et cintres ou possibilité d'un vestiaire fixe
- Panneau d'affichage



Tarifs

Location

- Aux associations Portésiennes pour les deux premières fois Gratuit*
- Aux associations Portésiennes à partir de la 3^{ème} location 700€
- Aux entreprises Portésiennes et à leur C.E 700€
- Aux entreprises extérieures et à leur C.E, aux associations extérieures 1500€

Frais liés aux locations

- **De personnel** pour les associations Portésiennes à partir de la 3^{ème} location (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** pour les entreprises Portésiennes et à leur C.E, les associations extérieures (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** par heure et par agent (entre 22h et 6h) 55€
- Nettoyage forfait 80€
- Remboursement des frais de pompiers (pour toute location quelque soit l'utilisateur) Tarif auprès du SDIS

Comment s'y rendre ?

En bus : Lignes 320, 317, 50, 311, 316 (arrêts « Mairie Portet » ou « Ateliers municipaux »)

En train : Gare Portet St-Simon à 9 min en vélo et 10 min en bus.

Autopartage : Voiture Citiz rue de l'Hôtel de Ville et sur le parking de la gare Portet-St-Simon.

Plus d'infos : citiz.coop

Réservation obligatoire

Association déjà conventionnée, association non conventionnée, CE ou entreprise, retrouvez les différentes modalités de réservation sur portetgaronne.fr > **Mes sorties et loisirs** > **Vie associative** > **Comment réserver une salle municipale ?**

Toute demande doit être envoyée au moins 3 mois avant la date de réservation sollicitée.



*Pour bénéficier de la gratuité, l'association devra répondre à certains critères notamment :

- Exister depuis plus de deux ans sur la commune
- Proposer une activité d'intérêt général sur le territoire
- Contribuer à la politique de la ville.

À défaut, un tarif sera appliqué

Salle Angèle del Rio Bettini

Maison de Quartier du Récébédou

All. du Grand Chêne,
31120 Portet-sur-Garonne

Taille : 297 m²

Nombre de personnes : 609 publics + 2 personnels

Configurations possibles : 10

Parking : 44 places (dont 3 places PMR)

Parking vélo : 8 places



Équipements à disposition

- Scène d'environ 11 x 7 m
- 10 praticables de scène
- 176 sièges dont 8 emplacements PMR
- Écran et vidéoprojecteur
- Sonorisation, micros et lumières (en fonction de la présence du régisseur)
- 130 chaises
- 23 tables
- 1 loge avec douche
- Espace traiteur (réfrigérateur, plan de travail)
- 9 sanitaires (dont 2 PMR)
- Comptoir d'accueil
- Cour extérieure
- 10 barrières



Comment s'y rendre ?

En bus : Lignes L5 et 50
(Arrêt « Claire Fontaine »)

En train : Gare Portet St-Simon
à 8 min en vélo et 15 min en bus.

Autopartage : Voiture Citiz sur le parking de la gare Portet-St-Simon.

Plus d'infos : citiz.coop

Réservation obligatoire

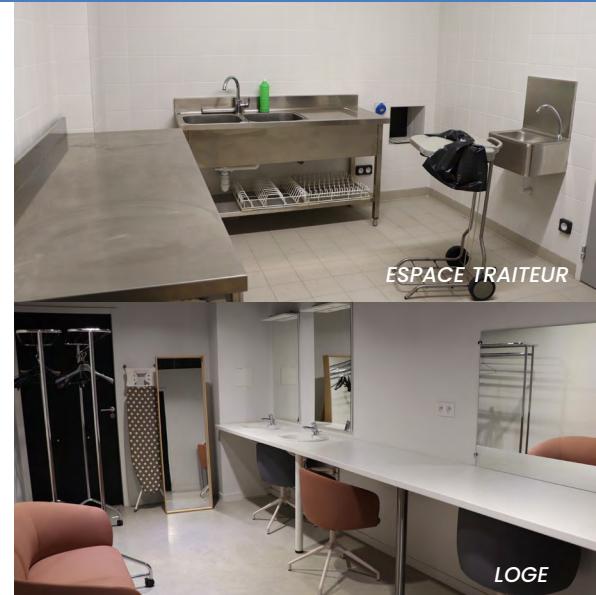
Association déjà conventionnée, association non conventionnée, CE ou entreprise, retrouvez les différentes modalités de réservation sur portetgaronne.fr > Mes sorties et loisirs > Vie associative > Comment réserver une salle municipale ?

Toute demande doit être envoyée au moins 3 mois avant la date de réservation sollicitée.

Tarifs

Location

- Aux associations Portésiennes pour les deux premières fois Gratuit*
- Aux associations Portésiennes à partir de la 3^{ème} location 400€
- Aux entreprises Portésiennes et à leur C.E 400€
- Aux entreprises extérieures et à leur C.E, aux associations extérieures 1200€



Frais liés aux locations

- **De personnel** pour les associations Portésiennes à partir de la 3^{ème} location (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** pour les entreprises Portésiennes et à leur C.E, les associations extérieures (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** par heure et par agent (entre 22h et 6h) 55€
- Nettoyage forfait 80€
- Remboursement des frais de pompiers (pour toute location quelque soit l'utilisateur) Tarif auprès du SDIS

*Pour bénéficier de la gratuité, l'association devra répondre à certains critères notamment :

- Exister depuis plus de deux ans sur la commune
- Proposer une activité d'intérêt général sur le territoire,
- Contribuer à la politique de la ville.

À défaut, un tarif sera appliqué

Salle de réunion

Maison de Quartier du Récébédou

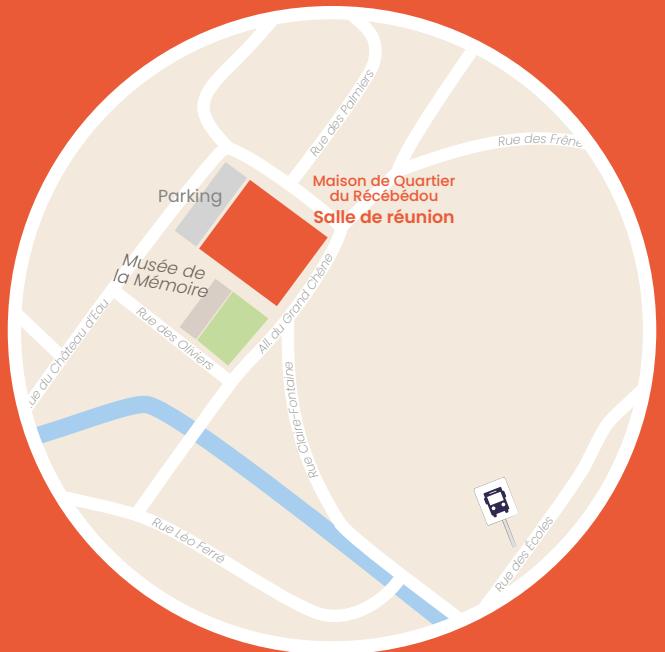
All. du Grand Chêne,
31120 Portet-sur-Garonne

Taille : 38 m²

Nombre de personnes : 38 publics

Parking : 44 places (dont places PMR)

Parking vélo : 40 places



Équipements à disposition

- 39 chaises
- 8 tables
- 1 sanitaires PMR
- Vidéoprojecteur
- Tableau blanc
- Wifi
- Espace de rangement
- Cour extérieure



Tarifs

Location

- Demi journée ou soirée pour les associations portésiennes Gratuit*
- Demi journée ou soirée pour les entreprises portésiennes et leur C.E 40€
- Demi journée ou soirée pour les gestionnaires de copropriété portésienne (gratuit pour la 1ère mise à disposition annuelle) 40€
- Demi journée ou soirée pour les extérieurs 60€

Comment s'y rendre ?

En bus : Lignes L5 et 50
(Arrêt « Claire Fontaine »)

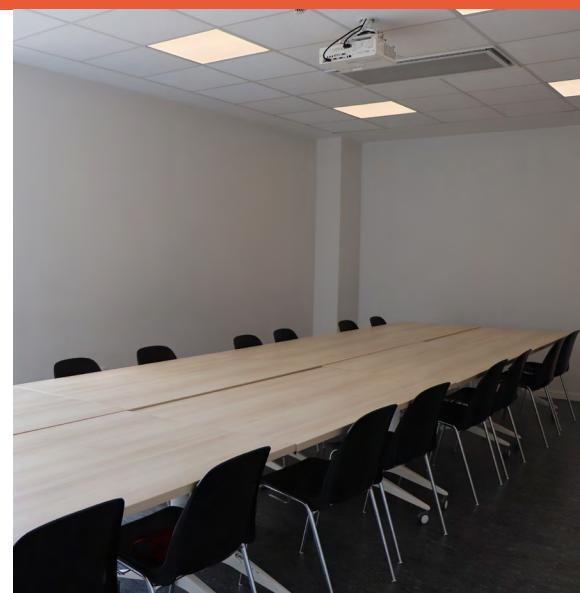
En train : Gare Portet St-Simon
à 8 min en vélo et 15 min en bus.

Autopartage : Voiture Citiz sur le parking de la gare Portet-St-Simon.
Plus d'infos : citiz.coop

Réservation obligatoire

Association déjà conventionnée, association non conventionnée, CE ou entreprise, retrouvez les différentes modalités de réservation sur portetgaronne.fr > Mes sorties et loisirs > Vie associative > Comment réserver une salle municipale ?

Toute demande doit être envoyée au moins 15 jours avant la date de réservation sollicitée.



Frais liés aux locations

- **De personnel** pour les associations Portésiennes à partir de la 3^{ème} location (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** pour les entreprises Portésiennes et à leur C.E, les associations extérieures (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** par heure et par agent (entre 22h et 6h) 55€
- Nettoyage forfait 80€
- Remboursement des frais de pompiers (pour toutes locations quelque soit l'utilisateur et dès la 1^{ère} utilisation si la réglementation l'exige) Tarif auprès du SDIS

*Pour bénéficier de la gratuité, l'association devra répondre à certains critères notamment :

- Exister depuis plus de deux ans sur la commune
- Proposer une activité d'intérêt général sur le territoire,
- Contribuer à la politique de la ville.

À défaut, un tarif sera appliqué

Salle Saintonge

Maison de Services Publics

2 Rue du Rouergue,
31120 Portet-sur-Garonne

Taille : 69 m²

Nombre de personnes : 69 publics

Parking : 12 places (dont 1 place PMR)

Parking vélo : 5 places



Équipements à disposition

- 49 chaises
- 10 tables
- 2 sanitaires PMR avec table à langer
- Vidéoprojecteur
- Wifi
- Kitchenette équipée (réfrigérateur, machine à café, micro-ondes)



Tarifs Location

- Demi journée ou soirée pour les associations portésiennes Gratuit*
- Demi journée ou soirée pour les entreprises portésiennes et leur C.E 40€
- Demi journée ou soirée pour les gestionnaires de copropriété portésienne (gratuit pour la 1^{ère} mise à disposition annuelle) 40€
- Demi journée ou soirée pour les extérieurs 60€

Frais liés aux locations

- **De personnel** pour les associations Portésiennes à partir de la 3^{ème} location (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** pour les entreprises Portésiennes et à leur C.E, les associations extérieures (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** par heure et par agent (entre 22h et 6h) 55€
- Nettoyage forfait 80€
- Remboursement des frais de pompiers (pour toutes locations quelque soit l'utilisateur et dès la 1^{ère} utilisation si la réglementation l'exige) Tarif auprès du SDIS

Comment s'y rendre ?

En bus : Lignes L5 et 50 (Arrêt « Claire Fontaine » ou « École Récébédou »)

En train : Gare Portet St-Simon à 9 min en vélo et 15 min en bus.

Autopartage : Voiture Citiz sur le parking de la gare Portet-St-Simon.

Plus d'infos : citiz.coop

Réservation obligatoire

Association déjà conventionnée, association non conventionnée, CE ou entreprise, retrouvez les différentes modalités de réservation sur portetgaronne.fr > Mes sorties et loisirs > Vie associative > Comment réserver une salle municipale ?

Toute demande doit être envoyée au moins 15 jours avant la date de réservation sollicitée.



*Pour bénéficier de la gratuité, l'association devra répondre à certains critères notamment :

- Exister depuis plus de deux ans sur la commune
- Proposer une activité d'intérêt général sur le territoire,
- Contribuer à la politique de la ville.

À défaut, un tarif sera appliqué

Salle de réunion de l'annexe Pierre de Coubertin

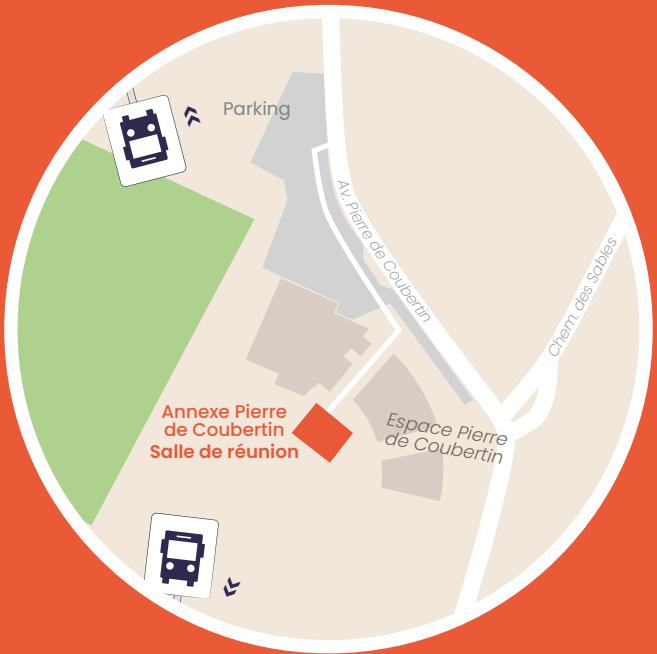
1 Av. Pierre de Coubertin,
31120 Portet-sur-Garonne

Taille : 47 m²

Nombre de personnes : 49 publics

Parking : 55 places (dont places PMR)

Parking vélo : 2 places



Équipements à disposition

- 48 chaises
- 12 tables pliantes
- 2 sanitaires (dont 1 PMR)
- 1 tableau blanc
- Wifi
- Vidéoprojecteur et écran



Tarifs

Location

- Demi journée ou soirée pour les associations portésiennes Gratuit*
- Demi journée ou soirée pour les entreprises portésiennes et leur C.E 40€
- Demi journée ou soirée pour les gestionnaires de copropriété portésienne (gratuit pour la 1^{ère} mise à disposition annuelle) 40€
- Demi journée ou soirée pour les extérieurs 60€

Frais liés aux locations

- **De personnel** pour les associations Portésiennes à partir de la 3^{ème} location (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** pour les entreprises Portésiennes et à leur C.E, les associations extérieures (par heure et par agent) 30€
- **De personnel** par heure et par agent (entre 22h et 6h) 55€
- Nettoyage forfait 80€
- Remboursement des frais de pompiers (pour toutes locations quelque soit l'utilisateur et dès la 1^{ère} utilisation si la réglementation l'exige) Tarif auprès du SDIS

Comment s'y rendre ?

- En bus : Lignes 50 et L5 (Arrêts « Collège de Portet » ou « Occitanie »)
- En train : Gare Portet St-Simon à 12 min en vélo et 9 min en bus.
- Autopartage : Voiture Citiz sur le parking de la gare Portet-St-Simon.
Plus d'infos : citiz.coop

Réservation obligatoire

Association déjà conventionnée, association non conventionnée, CE ou entreprise, retrouvez les différentes modalités de réservation sur portetgaronne.fr > **Mes sorties et loisirs** > **Vie associative** > **Comment réserver une salle municipale ?**

Toute demande doit être envoyée au moins 15 jours avant la date de réservation sollicitée.



*Pour bénéficier de la gratuité, l'association devra répondre à certains critères notamment :

- Exister depuis plus de deux ans sur la commune
- Proposer une activité d'intérêt général sur le territoire
- Contribuer à la politique de la ville.

À défaut, un tarif sera appliqué

Informations pratiques



Réservation

La réservation des salles est obligatoire. Ces salles peuvent être réservées à l'année, durant les vacances scolaires ou ponctuellement. Elles ne sont ni prêtées, ni louées aux particuliers.* Les horaires d'arrivée et de sortie doivent être strictement respectés. Retrouvez toutes les modalités de réservation sur le site portetgaronne.fr.



Annulation et remboursement

En cas de force majeure, le bénéficiaire devra informer la commune de son intention d'annuler sa réservation. Dans un délai de 15 jours minimum avant la date prévue.

Par lettre recommandée à l'intention de Monsieur le Maire, au 1 rue de l'Hôtel de Ville - 31120 Portet-sur-Garonne ou par mail à reservation@portetgaronne.fr

En cas de non respect de ces dispositions, la commune pourra exiger le recouvrement des sommes prévues initialement pour la mise à disposition.

En dehors de tous cas de force majeure, en cas d'annulation de la réservation de la salle, la commune procèdera, le cas échéant, au recouvrement des sommes dues au titre de la mise à disposition.

La Mairie se réserve le droit de résilier unilatéralement toute convention de mise à disposition des locaux pour motif d'intérêt général, non respect de la présente convention ou du Règlement intérieur de la salle, sans délais, ni indemnités.



Remise des clés

Les clés ou badges sont à récupérer à l'Espace Pierre de Coubertin la veille de la location ou le vendredi pour un événement le week-end. Ils seront rendus au plus tard le lendemain de l'évènement.



Nettoyage des salles

Les salles doivent être rangées et nettoyées avant le départ.

**Cas particulier pour les familles endeuillées.*

Modalités et règlement intérieur des différentes salles à retrouver sur portetgaronne.fr > **Mes sorties et loisirs > Vie associative > Comment réserver une salle municipale ?**



©Ville de Portet-sur-Garonne

Renseignements

Service Pilotage et Gestion des Moyens
Espace Pierre de Coubertin
1 avenue Pierre de Coubertin
Tél : 05 61 41 40 80 - reservation@portetgaronne.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h